

Le Parlement belge vide la résolution sur la spéculation alimentaire de son contenu

Le Réseau Financement Alternatif s'associe au CNCD-11.11.11, à SOS Faim et à Oxfam pour dénoncer la résolution adoptée hier par la commission des finances de la Chambre. Ce texte ne stoppera en rien la spéculation sur les denrées alimentaires. « Le texte a été vidé de son sens par des amendements scandaleux qui favorisent la spéculation la plus nocive » dénoncent les associations. Proposé par le PS et Ecolo, ce texte visait à lutter contre les pratiques spéculatives qui affament les populations et menacent les agriculteurs européens et du Sud.

Les amendements proposés par le CD&V et soutenus par la NVA, le VLD et le MR réduisent l'ambition du texte à ne s'attaquer qu'à la spéculation illicite sans en donner de définition.

« C'est inacceptable ! Les amendement du CD&V permettent à un investisseur d'évoquer des besoins de « financement de trésorerie » pour échapper à tout contrôle. C'est la porte ouverte à toutes les spéculations ! Le texte initial proposait des limites de position afin de prévenir les emballements spéculatifs les plus destructeurs. Le texte final renie l'accord de gouvernement qui s'engageait à prendre des mesures pour lutter contre la spéculation abusive et limiter leur impact sur la sécurité alimentaire » s'exclame Stéphane Desgain, chargé de recherche au CNCD-11.11.11.

« Les députés et le ministre doivent revenir à la raison avant le vote en plénière ! La pression citoyenne est primordiale pour que les partis cessent de privilégier les intérêts du secteur financier au détriment de l'intérêt général » souligne Virginie Pissoort de SOS Faim. Le texte adopté et le revirement de plusieurs partis sont un mauvais présage sur les négociations européennes en cours sur la Directive MIFID 2 qui vise à donner aux régulateurs des marchés le pouvoir d'imposer des « limites de position » aux volumes de contrats dérivés échangés.

La spéculation sur les denrées alimentaires dirige d'immenses masses monétaires à la recherche de profits et de diversifications vers les marchés des produits dérivés basés sur les denrées alimentaires. Cet afflux de capitaux spéculatifs déstabilise ces marchés, augmente la volatilité, menace les consommateurs et renforce- voire déclenche- des crises alimentaires.

Contacts presse :

Stéphane Desgain, chargé de recherche au CNCD-11.11.11 : 0475/76.90.61

Virginie Pissoort, responsable de campagne chez SOS Faim : 0478/49.66.84